**Argumentaire**

L’exploitation de ressources naturelles par l’homme a pris une amplitude décisive à dater de la révolution industrielle. Cependant le XX° siècle aura entériné la rupture du pacte entre l’homme et la nature. Les conséquences de cet état de fait sont nombreuses; le réchauffement climatique en est une des illustrations les plus préoccupantes au vu de ses enjeux cruciaux pour l’avenir de l’humanité.

Alors que le changement climatique frappe le monde entier, on observe que les responsables patentés des effets pervers du développement industriel, d’une part, disposent de plus de moyens pour faire face aux désastres occasionnés et, d’autre part, pèsent de leur poids pour imposer au monde entier leur vision, le rythme d’intervention, bref la politique globale pour faire face au dérapage occasionné par une industrialisation effrénée. Il en ressort un sentiment d’injustice qui impose la mise en place d’un organe mondial légiférant sur la matière de manière imposable et opposable à tous. D’où l’idée née du COP 21 de Paris de créer un Conseil de sécurité de l’environnement. Le présent colloque vise entre autres buts de pousser assez loin la prise de conscience de nos responsabilités respectives dans toutes les parties du monde, en l’occurrence en R.D. Congo, afin de gagner la place qui lui convient proportionnellement à ses énormes potentialités environnementales, dans ce conseil mondial à naître.

Les désastres observés à l’exemple des inondations, de l’avancée  de déserts, de l’effondrement de blocs de glace, de la déforestation galopante nécessitent donc une prise de conscience planétaire autant qu’un engagement international afin de juguler les influences néfastes des économies mondialisées pour maintenir l’équilibre entre l’homme et l’environnement.

Le colloque invite à réfléchir sur les questions complexes soulevées par le développement techno-économique devenu insoutenable au regard de ses méfaits sur la nature et par ricochet sur l’homme et  même la biosphère.

Les contributions attendues s’articuleront autour des axes ci-après, sans exclure d’autres perspectives:

1. De la conscience écologique : Quels discours et quelles pratiques, et au Nord et au Sud ? Où en est par ailleurs la conscience écologique en République Démocratique du Congo ?
2. Quid des engagements juridiques nationaux et internationaux sur l’Environnement ? Convergences et divergences.
3. Pour un Conseil de sécurité de l’environnement : enjeux, atouts et obstacles.
4. Des enjeux politiques, philosophiques et éthiques de problèmes environnementaux.
5. Environnement, Industrie, santé et développement socio-économique durable.

* Impacts environnementaux de l’industrie sur la biodiversité : états des lieux et proposition de techniques de remédiations.
* Impacts environnementaux sur la santé humaine.

1. Scruter la problématique « homme et environnement » à l’horizon de penseurs contemporains
2. Comment adapter nos systèmes éducatifs pour amener les terriens à l’abandon du rêve prométhéen  de la domination de l’univers pour un pacte apaisé avec la nature ?
3. Vers une gouvernance mondiale de l’environnement ?
4. Quelle prospective afin de soustraire l’homme ainsi que la nature aux périls qui les menacent ?
5. Quelle contribution spécifique de la République Démocratique du Congo dans la problématique environnementale?
6. L’environnement et les imaginaires : quelles représentations de l’environnement pour l’homme, élément environnemental ?

**Echéances**

* Date limite de réception de projets de communication (titre, résumé de tout au plus 500 signes, qualité et institution de l’auteur) :

**30 juillet 2016** aux adresses suivantes : [birjeanpaul@hotmail.com](mailto:birjeanpaul@hotmail.com) , [amurcle33@gmail.com](mailto:amurcle33@gmail.com), [gilmalemba@gmail.com](mailto:gilmalemba@gmail.com).

* Date de notification d’acceptation : **5 Août 2016**
* Journées du colloque **: 06-08 Octobre 2016**
* Date limite de réception de textes définitifs pour la publication des actes du colloque : **20 décembre 2016.**

**Patronage**

Le colloque est placé sous le haut patronage du Recteur de l’Université de Lubumbashi.

**Comité d’organisation**

* Président : Jean-Paul Biruru, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, et Président de la sous-commission scientifique de la Commission d’organisation du Jubilé, Université de Lubumbashi.
* Vice-Présidents :

1. Ngoie Fiama Bitambile, Doyen de la Faculté de Psychologie et science de l’éducation, membre de la sous-commission scientifique (pool des sciences humaines et sociales)
2. Malangu Mposhi, Doyen de la Faculté de Médecine Vétérinaire et membre de la sous-commission scientifique (pool des sciences du vivant)
3. Lubala Toto Ruananza, Doyen de la Faculté des sciences et membre de la sous-commission scientifique (pool des sciences exactes).

* Coordonnateur : Tshitungu Kongolo, Université de Lubumbashi ;
* Rapporteur général : Léon-Michel ILUNGA, Université de Lubumbashi ;
* Rapporteur général adjoint : Cyrpien Mutoba, Université de Lubumbashi;
* Chargée de Logistique : Malonga Kaj, Université de Lubumbashi ;
* Chargée du Protocole : Mukadi Kabongo Nathalie, Université de Lubumbashi ;
* Secrétariat : Amuri Mpala, Université de Lubumbashi ;
* Membres : tous les Doyens de Facultés et Directeurs d’Ecoles de l’Université de Lubumbashi.

**Comité scientifique**

1. Pr Jean-Paul BIRURU RUCINAGIZA, Université de Lubumbashi, Président
2. Pr Gilbert MALEMBA, Pr NGANDU MUTOMBO, Pr Jacky MPUNGU, Pr MALANGU MPOSHI, Pr LUBALA TOTO, Pr NGOIE TSHIBAMBE, Pr MUKALAY Abdon, Pr PONGOMBO SHONGO.
3. Comité international de lecture des Presses Universitaires de Lubumbashi

**Langues du colloque : Français, Anglais.**